

BULLETIN MENSUEL DE STATISTIQUES DES FINANCES LOCALES

FÉVRIER
2020

PRINCIPALES TENDANCES

A fin février 2020 et en comparaison avec la même période de l'année 2019, l'exécution des budgets des collectivités territoriales, sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, laisse apparaître les principales tendances ci-après :

Au niveau des recettes

Une baisse des recettes ordinaires de 29,2% provenant de :

- La diminution de 18,5% des impôts directs suite au recul de la part des régions dans le produit de l'impôt sur les sociétés (IS) et de l'impôt sur le revenu (IR) (-37,5%), de la taxe sur les terrains urbains non bâtis (-13,5%), conjuguée à la hausse de la taxe de services communaux (+52,6%);
- La baisse de 32% des impôts indirects qui s'explique notamment par la baisse de la part des collectivités territoriales dans le produit de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) (-1.247 MDH);
- La diminution de 38,3% des recettes non fiscales provenant notamment de la baisse des subventions qui ont été de 215 MDH à fin février 2019, alors qu'aucune recette n'a été enregistrée à fin février 2020.

Les recettes fiscales transférées par l'Etat (part des collectivités territoriales dans le produit de la TVA et part des régions dans le produit de l'IS, de l'IR et de la taxe sur les contrats d'assurance) représentent 62,3% des recettes globales des collectivités territoriales.

Au niveau des dépenses

- des dépenses ordinaires en augmentation de 11,3% en raison de la hausse de 7% des dépenses de personnel, de 47,2% des dépenses des autres biens et services et de 6,2% des charges en intérêts de la dette;
- des dépenses d'investissement passant de 72 MDH à fin février 2019 à 123 MDH à fin février 2020, soit une hausse de 51 MDH.

Solde ordinaire et excédent global

- un solde ordinaire positif de 2,2 MMDH contre un solde ordinaire positif de 4,3 MMDH un an auparavant;
- un excédent global de 2,1 MMDH, compte tenu d'un solde positif de 39 MDH dégagé par les comptes spéciaux et les budgets annexes, contre un excédent global de 4,3 MMDH enregistré un an auparavant, compte tenu d'un solde positif de 60 MDH dégagé par les comptes spéciaux et les budgets annexes.

Fonds disponibles

A fin février 2020, les fonds disponibles des collectivités territoriales et de leurs groupements ont atteint 39,7 MMDH dont 35,7 MMDH sont des excédents des exercices antérieurs.

SITUATION DES CHARGES ET RESSOURCES DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

En millions de dirhams

	Février 2019	Prévisions 2020	Février 2020	Taux de réalisation	Variation en %
1- RECETTES	6 293	43 624	4 457	10%	-29,2%
1.1- Recettes fiscales :	5 589	35 754	4 023	11%	-28,0%
<i>Impôts directs</i>	1 657	20 691	1 351	7%	-18,5%
<i>Impôts indirects</i>	3 931	15 062	2 672	18%	-32,0%
1.2- Recettes non fiscales :	704	7 870	434	6%	-38,3%
<i>Domaine (recettes domaniales)</i>	127	721	130	18%	2,5%
<i>Redevance OTDP¹ communal</i>	118	1 350	117	9%	-1,5%
<i>Fonds de concours et subventions</i>	240	3 377	24	1%	-89,8%
<i>Autres recettes</i>	218	2 422	164	7%	-25,1%
2- DEPENSES ORDINAIRES	2 011	29 466	2 238	8%	11,3%
2.1- Biens et services :	1 957	28 321	2 181	8%	11,4%
<i>Personnel</i>	1 741	13 655	1 863	14%	7,0%
<i>Autres biens et services</i>	216	14 666	318	2%	47,2%
2.2-Intérêts de la dette	54	1 145	57	5%	6,2%
3- SOLDE ORDINAIRE	4 281	14 158	2 220		
4- INVESTISSEMENT²	72	10 814	123	1%	70,8%
5- SOLDE DES BUDGETS ANNEXES	1	-12	1		
6- SOLDE DES COMPTES SPECIAUX	59	-1 787	38		
7- EXCEDENT GLOBAL	4 269	1 544	2 135		
8- FINANCEMENT² :	-4 269	-1 544	-2 135		
<i>Recettes d'emprunt</i>	51	68	50		
<i>Remboursement du principal de la dette</i>	-59	-1 405	-75		
<i>Variation de l'excédent</i>	-4 261	-207	-2 110		

¹ Occupation temporaire du domaine public.

² Les prévisions d'investissement et de financement sont basées sur l'hypothèse d'émission de la totalité des crédits d'investissement.

RESSOURCES DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

En millions de dirhams

	Février 2019	Prévisions 2020	Février 2020	Taux de réalisation	Variation en %
RECETTES FISCALES	5 589	35 754	4 023	11%	-28,0%
IMPÔTS DIRECTS	1 657	20 691	1 351	7%	-18,5%
<i>Taxe de services communaux³</i>	170	7 892	260	3%	52,6%
<i>Taxe professionnelle³</i>	159	6 728	150	2%	-5,5%
<i>Taxe d'habitation³</i>	19	764	20	3%	3,8%
<i>Taxe sur les terrains urbains non bâtis</i>	429	1 978	371	19%	-13,5%
<i>Part des régions dans l'IS</i>	473	1 683	297	18%	-37,2%
<i>Part des régions dans l'IR</i>	406	1 646	253	15%	-37,7%
IMPÔTS INDIRECTS	3 931	15 062	2 672	18%	-32,0%
<i>Part des CT dans le produit de la TVA</i>	3 475	11 649	2 228	19%	-35,9%
<i>Part des CT dans le produit de la taxe sur les contrats d'assurances</i>	0	496	0	0%	
<i>Taxe sur les opérations de construction</i>	119	869	105	12%	-11,4%
<i>Taxe sur les opérations de lotissement</i>	33	223	14	6%	-57,4%
<i>Taxe sur les débits de boissons</i>	49	433	52	12%	5,3%
<i>Taxe sur l'extraction des produits de carrières</i>	40	154	39	25%	-1,2%
<i>Taxe de séjour</i>	53	254	57	22%	7,1%
<i>Taxe sur les services portuaires</i>	69	219	54	24%	-22,7%
<i>Autres impôts indirects</i>	93	765	122	16%	31,5%
RECETTES NON FISCALES	704	7 870	434	6%	-38,3%
<i>Domaine (recettes domaniales)</i>	127	721	130	18%	2,5%
<i>Redevance OTDP communal</i>	118	1 350	117	9%	-1,5%
<i>Fonds de concours</i>	25	231	24	11%	-3,1%
<i>Redev. recettes mandataires des marchés de gros</i>	62	966	55	6%	-11,2%
<i>Intérêts des fonds placés au Trésor</i>	1	263	1	1%	
<i>Subventions</i>	215	3 146	0	0%	-100,0%
<i>Recettes diverses</i>	155	1 192	107	9%	-30,9%
TOTAL DES RECETTES	6 293	43 624	4 457	10%	-29,2%

³ La loi n° 47-06 relative à la fiscalité des collectivités locales promulguée par le dahir n° 1-07-195 du 30/11/2007 (B.O n° 5584 du 6 février 2007) telle qu'elle a été modifiée et complétée par la loi n° 05-10, promulguée par le dahir n° 1-10-22 du 11/2/2010 (B.O n° 5822 du 18 mars 2010) a remplacé la taxe d'édilité par la taxe de services communaux, la patente par la taxe professionnelle et la taxe urbaine par la taxe d'habitation.

Les recettes encore recouvrées au titre de la taxe d'édilité, de la patente et de la taxe urbaine figurent parmi les recettes de la taxe de services communaux, de la taxe professionnelle et de la taxe d'habitation respectivement.

SITUATION DES CHARGES ET RESSOURCES PAR TYPE DE COLLECTIVITE

En millions de dirhams

	Régions	Préfectures Provinces	Communes	Total
1- RECETTES	674	502	3 281	4 457
1.1- Ressources gérées par les collectivités :	90	29	1 105	1 224
<i>Taxes locales et redevances diverses</i>	90	27	729	846
<i>Produits des services</i>	0	0	99	99
<i>Produits des biens</i>	0	2	277	279
1.2- Ressources gérées pour le compte des CT:	10	0	420	430
Taxe de services communaux	10	0	249	260
Taxe professionnelle	0	0	150	150
Taxe d'habitation	0	0	20	20
1.3- Ressources transférées :	574	473	1 756	2 803
<i>Part dans le produit de la TVA</i>	0	473	1 756	2 228
<i>Part dans le produit de l'IS et de l'IR</i>	550	0	0	550
<i>Part dans le produit de la taxe sur les contrats d'assurance</i>	0	0	0	0
<i>Fonds de concours et subventions</i>	24	0	0	24
2- DEPENSES ORDINAIRES	99	352	1 787	2 238
2.1- Biens et services :	71	349	1 760	2 181
<i>Personnel</i>	27	331	1 504	1 863
<i>Autres biens et services</i>	44	18	256	318
2.2-Intérêts de la dette	28	3	27	57
3- SOLDE ORDINAIRE	576	150	1 494	2 220
4- INVESTISSEMENT	60	14	49	123
5- SOLDE DES BUDGETS ANNEXES	0	0	1	1
6- SOLDE DES COMPTES SPECIAUX	0	0	38	38
7- EXCEDENT/DEFICIT GLOBAL	515	136	1 483	2 135
8- FINANCEMENT :	-515	-136	-1 483	-2 135
<i>Recettes d'emprunt</i>	48	0	2	50
<i>Remboursement du principal de la dette</i>	-32	-3	-40	-75
<i>Variation de l'excédent</i>	-531	-133	-1 445	-2 110

La situation **provisoire** des charges et ressources des collectivités territoriales et de leurs groupements arrêtée à fin février 2020 laisse apparaître la baisse des ressources de 29,2% et la hausse des dépenses ordinaires de 11,3%, dégagant ainsi un solde ordinaire positif de 2,2 MMDH.

Compte tenu de dépenses d'investissement de 123 MDH et d'un solde positif des comptes spéciaux et des budgets annexes de 39 MDH, les budgets des collectivités territoriales dégagent un excédent global de 2,1 MMDH.

1-RECETTES

Les recettes ordinaires des collectivités territoriales se sont établies à 4,5 MMDH en diminution de 29,2% par rapport à fin mars 2019. Ceci s'explique par la baisse de 39% des recettes transférées et de 9,2% des recettes gérées par les collectivités territoriales, conjuguée à la baisse de 23,4% des recettes gérées par l'Etat.

Ressources des collectivités territoriales				
	2019	Prévisions	2020	Evol. %
Transférées	4 595	18 850	2 803	-39,0%
Gérées par l'Etat	349	15 384	430	23,4%
Gérées par les collectivités	1 349	9 389	1 224	-9,2%
TOTAL	6 293	43 624	4 457	-29,2%

1.1-RECETTES FISCALES

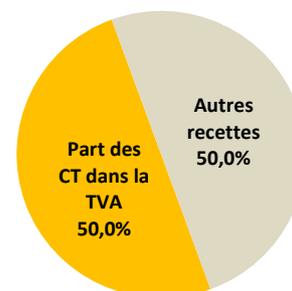
Les recettes fiscales ont atteint 4 MMDH, en diminution de 28% par rapport à leur niveau à fin février 2019, suite à la baisse de 18,5% des impôts directs et de 32% des impôts indirects. Les recettes fiscales ont constitué 90,3% des recettes globales des collectivités territoriales à fin février 2020.

1.1.1- ressources transférées

S'établissant à 2,8 MMDH à fin février 2020 contre 4,6 MMDH un an auparavant, les ressources transférées sont en baisse de 39%. Ceci résulte de la diminution de la part des collectivités territoriales dans le produit de la TVA (-1.247 MDH), de la part des régions dans le produit de l'IS et de l'IR (-330 MDH) et des subventions (-215 MDH).

Les recettes des collectivités territoriales sont constituées pour 50% de leur part dans le produit de la TVA.

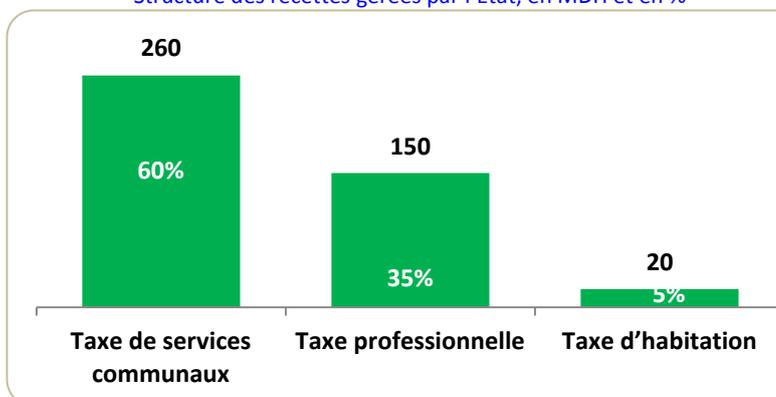
Structure des recettes des collectivités en 2020



1.1.2- ressources gérées par l'Etat

A fin février 2020, les ressources gérées par l'Etat pour le compte des collectivités territoriales ont atteint 430 MDH contre 348 MDH un an auparavant, soit une augmentation de 23,4%, provenant de la hausse de la taxe de services communaux (+90 MDH) et de la taxe d'habitation (+1 MDH), conjuguée à la baisse de la taxe professionnelle (-9 MDH).

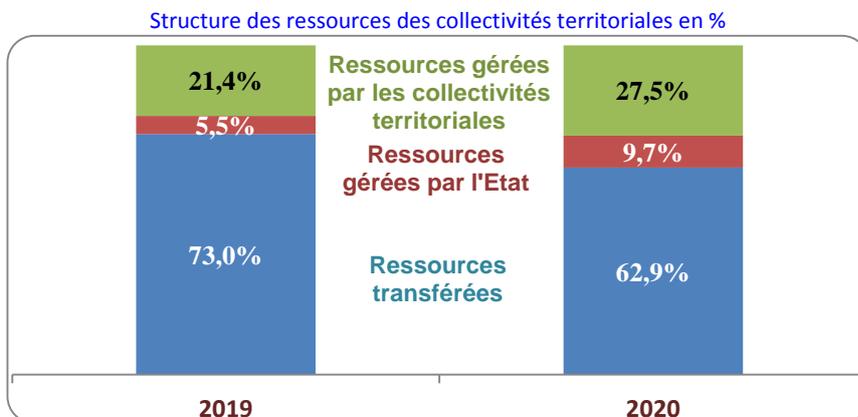
Structure des recettes gérées par l'Etat, en MDH et en %



1.1.3-ressources gérées par les collectivités territoriales

Les ressources gérées par les collectivités territoriales se sont établies à 1.224 MDH à fin février 2020 contre 1.349 MDH enregistré un an auparavant, en baisse de 9,2%. Elles sont constituées en grande partie de la taxe sur les terrains urbains non bâtis (371 MDH), des recettes domaniales (130 MDH), de la taxe sur les opérations de construction (105 MDH) et de la redevance d'occupation temporaire du domaine public communal (117 MDH).

L'évolution de la structure des ressources des collectivités territoriales entre fin février 2019 et fin février 2020, fait ressortir une augmentation de la part des ressources gérées par les collectivités territoriales et de la part des ressources gérées par l'Etat, conjuguée à une diminution de la part des ressources transférées.



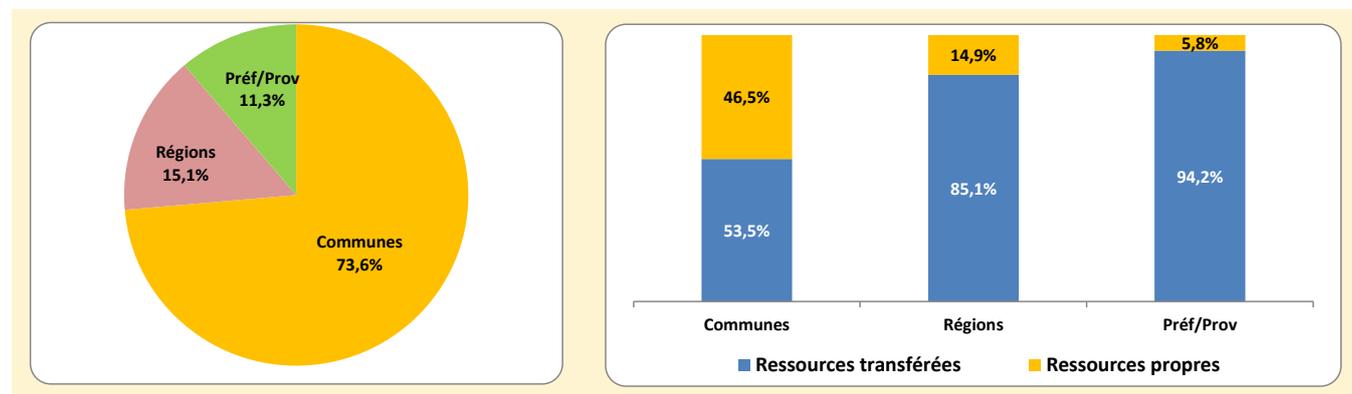
1.2- RECETTES NON FISCALES

Les recettes non fiscales ont atteint 434 MDH, en baisse de 38,3% par rapport à leur niveau à fin février 2019, en raison principalement de la diminution des subventions qui ont été de 215 MDH à fin février 2019, alors qu'aucune recette n'a été enregistrée à fin février 2020.

1.3- REPARTITION DES RECETTES PAR TYPE DE COLLECTIVITE TERRITORIALE

Les recettes des communes ont été de 3,3 MMDH et représentent 73,6% des recettes globales des collectivités territoriales à fin février 2020.

La répartition des recettes par type de collectivité territoriale à fin février 2020, permet de relever que les ressources transférées sont inversement proportionnelles aux ressources propres. Ainsi, les ressources transférées constituent 53,5% des recettes des communes contre 85,1% pour les régions et 94,2% pour les préfetures et provinces.



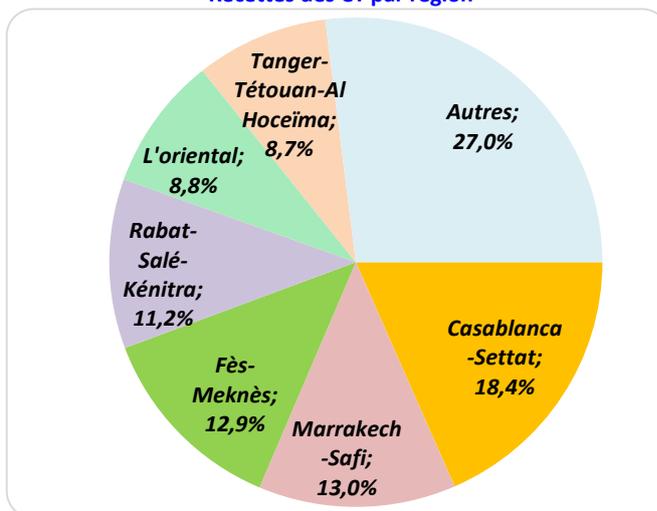
1.4- REPARTITION DES RECETTES DES COLLECTIVITES TERRITORIALES PAR REGION

La répartition des recettes des budgets principaux des collectivités territoriales par région⁴, montre une forte concentration au niveau de six régions avec 73% de ces recettes.

Les recettes de la région de Casablanca-Settat (822 MDH) représentent 18,4% des recettes globales des collectivités territoriales. La région de Marrakech-Safi vient en second rang avec 13% des recettes.

Les recettes de la région de Dakhla-Oued Ed Dahab représentent 1,2%.

Recettes des CT par région



Régions	Ressources gérées par les CT	Ressources gérées par l'Etat	Ressources transférées	TOTAL
Casablanca-Settat	320	165	337	822
Marrakech-Safi	153	37	387	577
Fès-Meknès	130	57	388	575
Rabat-Salé-Kénitra	168	50	281	499
L'oriental	101	12	280	393
Tanger-Tétouan-Al Hoceïma	112	55	221	388
Béni Mellal-Khénifra	88	30	225	343
Souss-Massa	91	16	235	342
Drâa-Tafilalet	23	5	205	234
Laâyoune-Sakia El Hamra	28	0	118	146
Guelmim-Oued Noun	9	1	76	86
Dakhla-Oued Ed Dahab	2	0	50	52
TOTAL	1 224	430	2 803	4 457

2- DEPENSES

A fin février 2020, les dépenses globales réalisées par les collectivités territoriales (dépenses ordinaires, dépenses d'investissement et remboursements du principal de la dette) se sont établies à 2,4 MMDH, en hausse de 13,7% par rapport à leur niveau à fin février 2019. Elles se composent à hauteur de 91,9% de dépenses ordinaires.

2.1- DEPENSES ORDINAIRES

A fin février 2020, les dépenses ordinaires des collectivités territoriales ont atteint 2,2 MMDH, soit une augmentation de 11,3% en raison de la hausse de 7% des dépenses de personnel, de 47,2% des dépenses des autres biens et services et de 6,2% des charges en intérêts de la dette.

	DEPENSES ORDINAIRES				
	2019	Prévision	2020	Réalisation	Variation
Personnel	1 741	13 655	1 863	14%	7,0%
Autres biens et services	216	14 666	318	2%	47,2%
Intérêts dette	54	1 145	57	5%	6,2%
TOTAL	2 011	29 466	2 238	8%	11,3%

⁴ Décret n°2.15.10 du 20 Février 2015, fixant le nombre des régions, leurs noms, leurs chefs-lieux et les préfectures et provinces les composant, publié au Bulletin Officiel n° 6340 du 05 Mars 2015.

Dépenses de personnel

Les salaires et indemnités servis à fin février 2020 ont atteint 1.863 MDH contre 1.741 MDH à fin février 2019, soit une hausse de 7%. Les salaires représentent 83,2% des dépenses de fonctionnement des collectivités territoriales et absorbent l'équivalent de 83,6% de leur part dans le produit de la TVA.

Autres biens et services

Les dépenses au titre des autres biens et services se sont établies à 318 MDH à fin février 2020 contre 216 MDH un an auparavant. Elles sont constituées pour 46,9% d'octroi de subventions.

Intérêts de la dette

Les charges en intérêts de la dette des collectivités territoriales se sont établies à 57 MDH à fin février 2020 contre 54 MDH un an auparavant, en hausse de 6,2%.

SOLDE ORDINAIRE

L'exécution des budgets des collectivités territoriales à fin février 2020 a dégagé un solde ordinaire positif de 2,2 MMDH contre un solde ordinaire positif de 4,3 MMDH enregistré un an auparavant.

2.2- DEPENSES D'INVESTISSEMENT

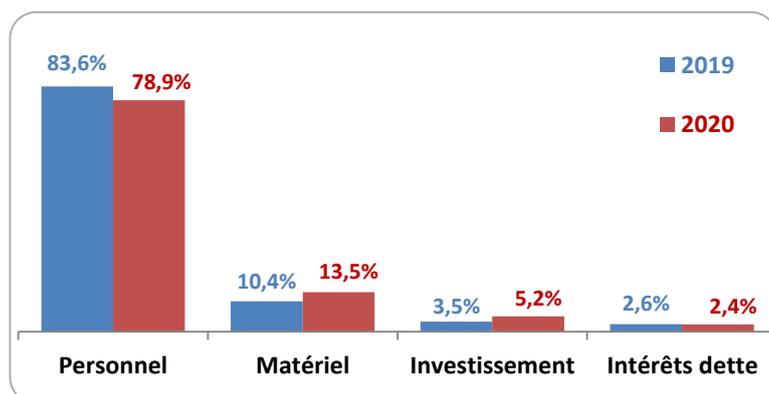
Les dépenses d'investissement des collectivités territoriales se sont établies à 123 MDH à fin février 2020 contre 72 MDH à fin février 2019, soit une augmentation de 51 MDH.

Cette hausse s'explique notamment par l'augmentation des émissions au titre des programmes nationaux (+31 MDH), des travaux neufs et grosse réparations (+17 MDH) et des projets intégrés (+8 MDH).

DEPENSES D'INVESTISSEMENT					
	2019	Prévision	2020	Réalisation	Variation
Travaux neufs et grosses réparations	12	2 956	29	1%	150,2%
Projets intégrés ⁵	38	1 933	46	2%	23,2%
Acquisitions immobilières	21	1 391	7	0%	-66,4%
Acquisitions mobilières ⁶	1	382	6	1%	
Programmes nationaux ⁷	1	2 445	32	1%	
Subventions	0	1 707	3	0%	
TOTAL	72	10 814	123	1%	70,8%

Structure des dépenses émises au titre des budgets principaux des collectivités territoriales

L'évolution de la structure des dépenses des collectivités territoriales entre fin février 2019 et fin février 2020 fait ressortir la hausse de la part des dépenses de matériel et des dépenses d'investissement, conjuguée à la baisse de la part des dépenses de personnel et des charges en intérêts de la dette.



⁵ Les projets intégrés représentent des dépenses regroupées relatives à un même projet (construction de gares routières, réalisation de souks hebdomadaires, travaux d'aménagement, construction, entretien des chemins, etc....).

⁶ Les acquisitions mobilières se composent pour l'essentiel d'achat de véhicules et de motocycles.

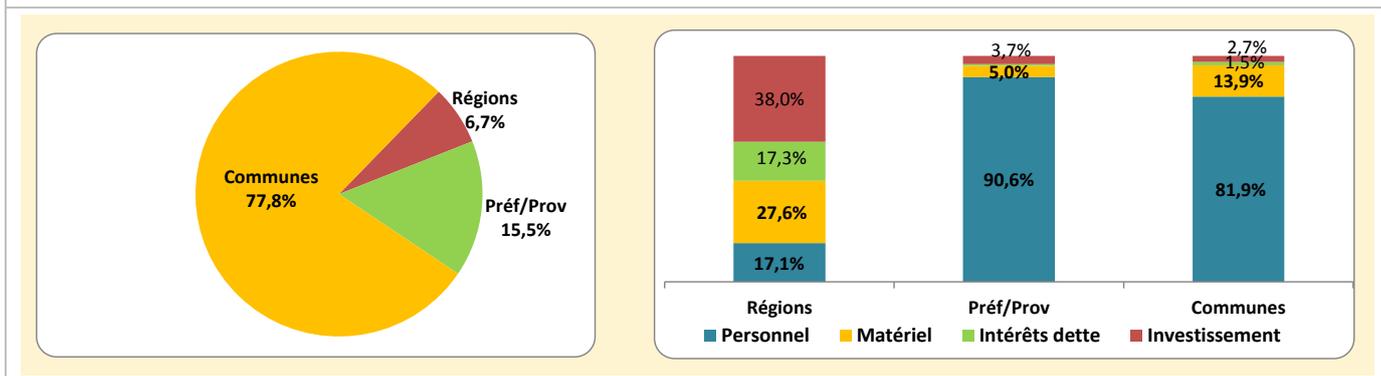
⁷ **PERG** : programme d'électrification rurale globale, **PAGER** : programme d'alimentation groupé en eau potable des populations rurales et **PNRR** : programme national des routes rurales.

2.3- REPARTITION DES DEPENSES PAR TYPE DE COLLECTIVITE TERRITORIALE

Avec 1,8 MMDH, la part des communes dans le total des dépenses ordinaires et d'investissement des collectivités territoriales est de 77,8% à fin février 2020.

La répartition de ces dépenses par type de collectivité territoriale à fin février 2020 permet de constater que :

- les dépenses de personnel constituent des parts importantes des budgets des communes (81,9%) et des préfectures et provinces (90,6%) ;
- les dépenses réalisées par les régions sont constituées à hauteur de 38% des dépenses d'investissement, de 27,6% des dépenses de matériel, de 17,3% des charges en intérêts de la dette et de 17,1% des dépenses de personnel.

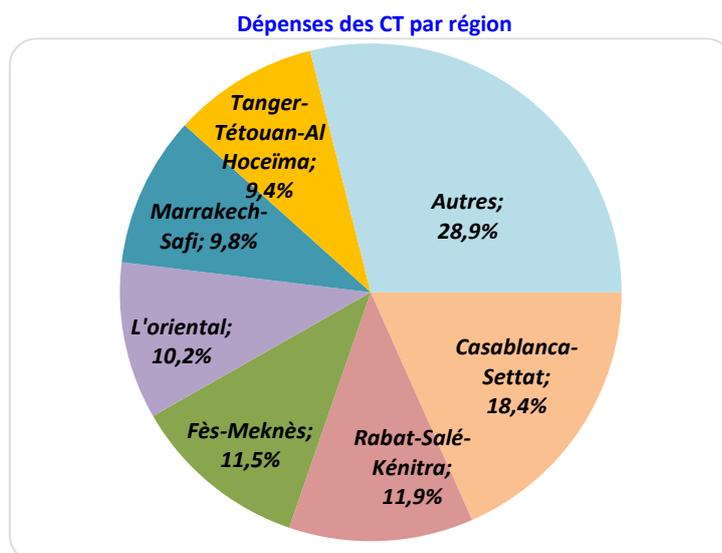


2.4- REPARTITION DES DEPENSES DES COLLECTIVITES TERRITORIALES PAR REGION

La répartition des dépenses des collectivités territoriales par région montre une forte concentration au niveau de six régions avec 71,1% de ces dépenses.

Les dépenses de la région de Casablanca-Settat (434 MDH) représentent 18,4% des dépenses globales des collectivités territoriales.

Les dépenses de la région de Dakhla-Oued Ed Dahab représentent 1,6% des dépenses globales.



Régions	Personnel	Autres biens et services	Intérêts de la dette	Investissement	Total
Casablanca-Settat	376	32	4	22	434
Rabat-Salé-Kénitra	250	15	6	10	281
Fès-Meknès	228	38	1	4	270
L'oriental	185	47	7	1	241
Marrakech-Safi	198	25	4	4	231
Tanger-Tétouan-Al Hoceïma	168	48	2	4	222
Laâyoune-Sakia El Hamra	72	35	18	51	176
Souss-Massa	123	32	6	7	169
Béni Mellal-Khénifra	129	12	6	4	150
Drâa-Tafilalet	73	13	3	4	93
Guelmim-Oued Noun	41	16	0	0	57
Dakhla-Oued Ed Dahab	19	6	0	12	37
TOTAL	1 863	318	57	123	2 361

3- SOLDES DES BUDGETS ANNEXES ET DES COMPTES SPECIAUX

Les budgets annexes et les comptes spéciaux gérés par les collectivités territoriales ont dégagé à fin février 2020 des soldes positifs de 1 MDH et 38 MDH respectivement contre un solde positif de 1 MDH pour les budgets annexes et un solde positif de 59 MDH pour les comptes spéciaux à fin février 2019.

4- EXCEDENT / DEFICIT GLOBAL

Compte tenu des dépenses d'investissement et des soldes positifs des budgets annexes et des comptes spéciaux, la situation des charges et ressources des collectivités territoriales dégage un excédent global de 2,1 MMDH à fin février 2020 contre un excédent global de 4,3 MMDH enregistré un an auparavant.

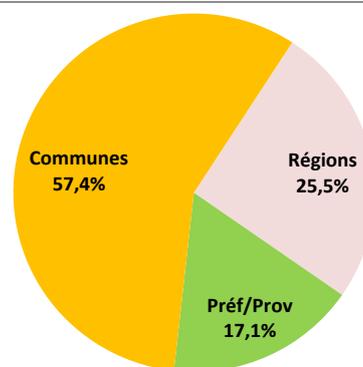
5- FINANCEMENT

L'excédent dégagé par les budgets des collectivités territoriales à fin février 2020, auquel s'ajoutent les recettes d'emprunt de 50 MDH a permis le remboursement du principal de la dette pour 75 MDH et la reconstitution des fonds disponibles pour 2,1 MMDH.

6- FONDS DISPONIBLES

Les fonds disponibles des collectivités territoriales à fin février 2020 se sont élevés à 39,7 MMDH, dont 35,7 MMDH sont des excédents des exercices antérieurs⁸. Les communes interviennent pour 57,4% des fonds disponibles des collectivités territoriales.

Répartition des fonds disponibles à fin février 2020



⁸ Les excédents des exercices antérieurs sont constitués pour l'essentiel de reports de crédits.